

Règlement du jeu concours de Pâques

Article 1 : Organisation

La Société KH Maçonnerie organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat à l'occasion de Pâques, du lundi 30 Mars au lundi 6 Avril 2026, sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook.

Article 2 : Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne majeure résidant en France.

Article 3 : Modalités de participation

Pour participer, il faut :

- Suivre le compte KH Maçonnerie sur le réseau social
- Aimer la publication
- Commenter en identifiant 2 personnes
- En option, le partage en story

Une seule participation par personne et par réseau social est autorisée.

Article 4 : Désignation du gagnant

Le gagnant sera tiré au sort parmi les participants remplissant toutes les conditions.

Le tirage au sort aura lieu le Vendredi 3 Avril 2026 et annoncé par un post et en story sur chaque réseau social.

Article 5 : Lot

Le lot à gagner est un œuf en chocolat de la marque Jeff de Bruges.

Le lot ne pourra être échangé, remboursé ou remplacé.

Article 6 : Remise du lot

Le gagnant du lot devra contacter la société organisatrice (KH Maçonnerie) en message privé. Le lot sera donc à récupérer uniquement en main propre aux alentours de Saint Germain (10120) avant le Lundi 6 Avril 2026.

Sans réponse dans le délai imparti, un nouveau tirage au sort pourra être effectué.

Article 7 : Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de problème technique ou de participation non prise en compte.

Article 8 : Données personnelles

Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre du jeu concours.

Article 9 : Acceptation du règlement

La participation implique l'acceptation complète du présent règlement.

Article 10 : Réseaux sociaux

Ce jeu n'est pas sponsorisé, géré ou associé à Instagram et/ou Facebook.